

## Actualités sur l'eau

### Une marée noire souille l'or bleu

Le mardi 20 avril dernier, une plate-forme de forage opérée par la pétrolière BP est victime d'une explosion puis d'un gigantesque incendie. Située à quelque 50 km de la Louisiane, dans le golfe du Mexique, l'installation laisse depuis s'écouler des milliers de barils de pétrole par jour; les dernières estimations parlent d'une moyenne quotidienne de 60 000 barils. Voici quelques sites intéressants, afin de mieux comprendre cette catastrophe écologique et de rester informé sur ses dénouements prochains :

- [L'écosystème du sud des États-unis menacé.](#)

Conçu par l'Agence France Presse (AFP), cette page animée vous permet de rapidement visualiser le lieu géographique de la marée noire, ainsi que certaines des principales espèces fauniques et végétales affectées.

- [Un site entièrement dédié à l'impact écologique des marées noires.](#)

Datant de 2003, il ne prend toutefois pas en considération la récente marée noire.

- [Le portail virtuel de La Presse diffuse une multitude d'articles à propos de la marée noire.](#)

- [Carte montrant les différents projets de forage canadiens](#)

- [Ce que VOUS pouvez faire... Pour éviter une consommation excessive d'essence, suivez les conseils du groupe CAA pour une conduite plus écologique](#)

### Gérer les prélèvements d'eau au Québec

La Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection, adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale le 11 juin 2009, a notamment pour objectif de veiller sur les prélèvements d'eau effectués dans la province.

En ce sens, le Règlement sur la déclaration obligatoire des prélèvements d'eau est en vigueur depuis le 12 août 2009. Dorénavant, toute entreprise prélevant quotidiennement 75 m<sup>3</sup> d'eau ou plus sur une moyenne mensuelle doit produire une déclaration tous les mois. Le règlement s'applique à toutes les sources de prélèvement : lac (artificiel ou non), cours d'eau, eau souterraine, mais ne s'applique pas aux systèmes d'aqueduc. [Pour en savoir davantage.](#)

Par ailleurs, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) a déposé le projet de Règlement sur la redevance exigible pour l'utilisation de l'eau à des fins de consultation publique. Les citoyens peuvent soumettre leurs commentaires jusqu'au 4 juillet 2010. Ce nouveau règlement, prévu d'entrer en vigueur pour janvier 2011, prévoit une redevance pour toutes les industries qui prélèvent ou utilisent 75 m<sup>3</sup> d'eau ou plus par jour. Deux taux sont prévus : 70 \$ pour chaque million de litres (0,07 \$/m<sup>3</sup>) pour les industries qui utilisent l'eau comme composante de leur produit (embouteilleurs d'eau, etc.); 2,50 \$ pour chaque million de litres d'eau prélevée (0,0025 \$/m<sup>3</sup>) pour les industries qui utilisent l'eau dans leur processus de production, lesquelles retournent donc la majeure partie de la ressource utilisée dans l'écosystème (pâtes et papiers, métallurgie, mines, etc.). Cette initiative devrait rapporter 8,8 millions \$, qui seront investis dans le Fonds vert. [Pour en savoir davantage](#)

Deux articles à ce sujet, disponibles sur le portail de La Presse

Cliche, Jean-François. 28 avril 2010. [« Une redevance sur l'eau « symbolique » pour les gros utilisateurs »](#). *Le Soleil*.

Ouellet, Martin. 27 avril 2010. [« Québec imposera une redevance sur l'eau de 8,8 millions aux industriels »](#). *La Presse Canadienne*.

### Des niveaux d'eau bas pour cette période de l'année !

Pour ceux et celles qui ont la chance d'admirer régulièrement les méandres de la rivière du Diable, vous avez certainement remarqué ses rives dénudées en ce mois de juin 2010. Son niveau d'eau est en effet plutôt bas, à l'instar de plusieurs autres cours d'eau du Québec.

29 mai 2010. [« Niveau bas des cours d'eau : des mesures sont prises »](#). *La Presse Canadienne*.

Journet, Paul. 26 mai 2010. [« Des niveaux d'eau anormalement bas »](#). *La Presse*.

## Actualités sur l'eau

Lemay, Éric Yvan (La Presse Canadienne). 30 mai 2010. [« La rivière a disparu – Le niveau d'eau du fleuve a son plus bas depuis 1967 »](#). *Le journal de Montréal*.

[Ce que VOUS pouvez faire...](#) Le Programme d'économie d'eau potable (PEEP) 2010 du Réseau environnement propose plusieurs actions en vue de réduire notre surconsommation d'eau. Vous êtes vert, mais êtes-vous bleu? Passez vous aussi le test pour calculer votre consommation d'eau quotidienne!

[Rivière des Mille Îles - Des travaux pour rétablir le débit](#)

## Divers...

- Communiqué du Gouvernement du Québec, 27 avril 2010. [« Québec contribue 40 000 \\$ pour l'ensemencement des cours d'eau dans les Laurentides »](#). Paru dans *l'Information du Nord - Vallée de la Rouge*.
- Deglise, Fabien. 10 avril 2010. [« Les champions de la grande mascarade verte »](#). *Le Devoir*.

## In English!

- [The complete water magazine](#). Pour toutes les nouvelles canadiennes sur l'eau!

## Bonnes nouvelles!

- [Gestion de l'eau douce au Québec : RBC accroît son aide financière à divers organismes](#)
- Au 1<sup>er</sup> juillet 2010, une loi fédérale obligera un taux maximal de 0,5% de phosphate dans les produits ménagers. Applicable au secteur résidentiel seulement, les détergents commerciaux et industriels ne sont toutefois pas visés par cette nouvelle loi. [Phosphorus Ban Coming in Canada](#)
- [Feds Ban Dish Detergents Containing Phosphorus](#)
- Cliche, Jean-François. 22 mai 2010. [« Retour de l'éperlan dans la rivière Boyer »](#). *Le Soleil*.

## Pour l'année de la biodiversité, coup d'œil sur...

L'herpétofaune! (Terme désignant l'ensemble des amphibiens et des reptiles)

- [Amphibia Nature](#) est un groupe de recherche composé d'experts en environnement dont les compétences permettent la réalisation d'études d'impact, le développement de programmes de conservation et la mise en œuvre de projets de recherche scientifique tant au Québec qu'à l'international. Depuis 1992, les inventaires et les suivis de populations d'amphibiens et de reptiles, espèces sentinelles de l'environnement, sont à la base de nos évaluations de la biodiversité et de l'intégrité écologique des milieux étudiés. Pour plus d'informations, visitez leur site Internet au <http://www.amphibia-nature.org/>

On y apprend notamment que le Québec compte 38 espèces indigènes d'amphibiens et de reptiles, soit :

11 anoures (crapauds, grenouilles et rainettes)

10 urodèles (nectures, salamandres et tritons)

8 squamates (couleuvres)

9 testudines (tortues)

- Vous pouvez également consulter [l'Atlas des amphibiens et des reptiles du Québec](#)
- [La tortue de Kemp menacée par la marée noire](#)